

**Association internationale des femmes
juges/magistrats**

International association of Women judges

Advancing Human Rights and Equal Justice For All

**Rencontre régionale des Femmes juges/magistrats
d'Afrique**

Abidjan, 3-7 Juin 2019

16th African regional conference, june,3-7 , 2019

**Thème : L'entraide, la coopération judiciaire et la solidarité entre
les femmes juges pour la mise en œuvre des normes juridiques
sous-régionales, régionales, et internationales**

**Topic : Unity, judicial cooperation and solidarity among the women
judges in the implementation of sub-regional, regional and
international laws**

Termes de référence de la rencontre régionale des Femmes
Magistrats/Juges d’Afrique
Abidjan , du 3 au 7 juin 2019

Contexte

L’Association internationale des femmes magistrats (AIFJ) a été créée en 1991 aux USA pour contribuer à l’avancement des droits humains, de la justice ainsi qu’au renforcement des capacités des femmes juges du monde. Elle compte à ce jour plus de 3000 membres originaires de 171 pays. L’association des Femmes Magistrats de Côte d’Ivoire (AFEMCI), créée le 7 mai 2016, s’est affiliée à l’AIFJ. L’AFEMCI a participé aux 13^{ème} et 14^{ème} congrès de l’association internationale des femmes juges tenus respectivement à Washington aux USA en Mai 2016 et à Buenos Aires en Argentine en Mai 2018. L’AFEMCI a également participé à la rencontre régionale Afrique de l’AIFJ, à Nairobi au Kenya en Mai 2017, rencontre à l’issue de laquelle elle a été désignée pour organiser la prochaine rencontre régionale des femmes magistrats d’Afrique **en 2019**.

La rencontre régionale de l’association internationale des femmes magistrats (AIFJ) permet aux femmes magistrats de la région de renforcer leurs capacités et leur leadership. Elle constitue également une opportunité d’échanges d’expériences, de network et de plaider pour une meilleure application du droit et une meilleure prise en compte du genre dans le domaine de la justice.

La conférence d’Abidjan en Côte d’Ivoire a pour thème : <<*Entraide, Coopération Judiciaire et Solidarité entre les Femmes Magistrats/Juges pour l’application des instruments juridiques sous-régionaux, régionaux et internationaux relatifs aux Droits Humains*>>.

La mise en œuvre des normes juridiques incombe en effet aux magistrats. Ceux –ci disposent dans l’exercice de leurs missions de judicature de plusieurs instruments juridiques notamment les instruments juridiques nationaux, sous-régionaux, régionaux et internationaux. Cependant les juges nationaux ont tendance à plus appliquer les instruments juridiques nationaux. En témoigne la rareté des références aux normes internationales dans les jurisprudences. Alors que par le jeu des internalisations, ces instruments juridiques internationaux sont partie intégrante du corpus national normatif.

Pour corriger cet état de fait, le renforcement des capacités des professionnels du droit à travers des échanges d’expériences et de bonnes pratiques s’avère indispensable. L’un des objectifs de l’AFEMCI est de promouvoir les Droits Humains dont la garantie incombe à nos Etats. Cette garantie est assurée aussi bien à travers les instruments juridiques qu’à travers les mécanismes juridictionnels. Ces instruments et ces mécanismes permettent ainsi de connaître et renforcer les droits humains et en cas de violation d’y apporter une réponse judiciaire.

Le caractère de plus en plus transnational des violations des droits humains justifie l'accroissement de la coopération. La solidarité entre les femmes juges contribue au renforcement de cette coopération judiciaire gage de l'efficacité de la poursuite et de la répression. L'entraide judiciaire internationale demeure un atout pour une justice plus forte et pour une meilleure protection des populations.

L'objectif général de cette rencontre est de contribuer au renforcement de l'entraide, de la coopération judiciaire et de la solidarité entre les femmes juges/magistrats.

Les objectifs spécifiques sont de :

1-Renforcer les capacités des femmes magistrats et juges sur les normes juridiques sous-régionales, régionales, et internationales

2- Améliorer les recours aux instruments et mécanismes juridiques sous-régionaux, régionaux, et internationaux pour une meilleure protection des populations

Les résultats attendus :

1- Les capacités des femmes magistrats sur les instruments juridiques sous-régionaux, régionaux et internationaux sont renforcées ;

2-Le recours aux instruments et mécanismes internationaux est amélioré ;

3-La solidarité entre les femmes magistrats /juges est accrue et leurs liens pour une justice plus efficace et efficiente est renforcée ;

Programme 3-7 juin 2019

Jour/horaire	Activités
Mardi 4 juin 2019 9-15 heures	Accueil et inscription
16-19 heures	Cérémonie d'ouverture Cocktail

Mercredi 5 juin	Mot de bienvenue
<p data-bbox="244 331 536 365">Mercredi 5 juin 2019</p> <p data-bbox="344 539 435 573">9-13 H</p> <p data-bbox="260 745 520 779">Pause-café continue</p>	<p data-bbox="619 331 1321 495">Conférence inaugurale : l'entraide, la coopération judiciaire et la solidarité entre femmes juges/magistrat pour une meilleure application des instruments juridiques sous-régionaux, régionaux et internationaux</p> <p data-bbox="619 600 1321 674">Présentation générale des instruments sous-régionaux, régionaux et internationaux</p>
13-14 h	Pause déjeuner
<p data-bbox="280 958 499 992">Mercredi 5 juin</p> <p data-bbox="328 1025 451 1059">14H-17H</p>	<p data-bbox="624 958 1321 1077">Session I : Les juges et l'application des instruments juridiques relatifs à la protection des personnes vulnérables</p> <p data-bbox="639 1182 1305 1256">Présentation des instruments juridiques relatifs à la protection des personnes vulnérables,</p> <ul data-bbox="655 1294 1310 1541" style="list-style-type: none"> • Situation des enfants auteurs et victimes de violence • Quelle protection pour les personnes en détention ? • Cas des personnes vivant avec un handicap : accès à leur droit, lutte contre la discrimination
<p data-bbox="268 1579 512 1612">Jeudi 6 juin 2019</p> <p data-bbox="260 1646 520 1680">Pause-café continue</p> <p data-bbox="344 1713 435 1747">9-13H</p>	<p data-bbox="608 1579 1337 1742">Session II : La protection des personnes contre la criminalité transnationale organisée Présentation des instruments juridiques relatifs au crime organisé</p> <ul data-bbox="655 1780 1326 1899" style="list-style-type: none"> • La traite des personnes et le trafic des migrants ; <ul style="list-style-type: none"> • Le terrorisme ; • La cybercriminalité

13-14H	Pause déjeuner
<p data-bbox="309 264 475 297">Jedi 6 juin</p> <p data-bbox="347 331 437 365">14-17h</p> <p data-bbox="261 398 523 432">Pause-café continue</p>	<p data-bbox="603 264 995 297">Session III : Justice et genre</p> <p data-bbox="603 331 1331 409">Présentation générale des instruments juridiques relatifs au genre</p> <ul data-bbox="655 450 1331 566" style="list-style-type: none"> <li data-bbox="655 450 1023 483">• Les violences sexuelles ; <li data-bbox="655 495 1331 566">• L'accès à la justice (assistance juridique et judiciaire, accès au foncier rural, successions...)
<p data-bbox="284 676 501 710">Vendredi 7 juin</p> <p data-bbox="347 743 437 777">9-13 H</p> <p data-bbox="261 810 523 844">Pause-café continue</p>	<p data-bbox="603 676 1098 710">Session IV : justice et développement</p> <ul data-bbox="655 750 1267 956" style="list-style-type: none"> <li data-bbox="655 750 1267 822">• Lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent <li data-bbox="655 833 1182 866">• Justice, numérisation et digitalisation <li data-bbox="655 878 1192 949">• Standards judiciaires et indicateurs de performance
	<p data-bbox="603 1057 903 1090">Cérémonie de clôture</p>